
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque:

M. l'abbé ADÉLARD GAGNON, curé de Saint-Elzéar de Beauce, a été nommé curé du Cap Saint-Ignace, en remplacement de M. l'abbé Auguste Taschereau, démissionnaire pour raison de santé;

M. l'abbé BRUNO DESJARDINS, curé de Saint-Gilbert, a été nommé curé de Saint-Elzéar.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ESPRIT DE L'INTERNATIONALE

MM. Gompers et Morrisson, respectivement président et secrétaire de la Fédération Américaine du Travail, viennent de protester officiellement, au nom de leur association, auprès du président des États-Unis, contre une déclaration contenue dans le jugement de la Cour Suprême du pays qui vient de déclarer constitutionnelle la loi du Congrès établissant la journée de huit heures. Cette déclaration du haut tribunal américain disait que "la liberté, pour les unions ouvrières, de faire des grèves doit être limitée par l'intérêt public." En protestant contre cette affirmation de justice et de bon sens, les deux chefs ouvriers américains se sont donc prononcés pour la mise en pratique de la théorie contraire, qui veut que la liberté de faire la grève ne soit pas même limitée par l'intérêt public : ce qui équivaut à dire que MM. Gompers et Morrisson sont pour l'anarchie, lorsque le bien public fait obstacle aux réclamations de leurs unions.

Nous nous permettons de recommander aux trop nombreux ouvriers canadiens-français qui ont donné leur nom et qui donnent